

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-73

sur la promotion de la Région : soutien aux actions de solidarité

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre des actions de solidarité, la subvention suivante :

Bénéficiaire	Manifestation	Subvention
Union Nationale des Combattants de Bayeux	Acquisition d'un drapeau	500 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-74

sur la promotion de la Région : soutien aux opérations d'animation locale

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux animations locales, un montant total de 12 500 € réparti comme suit :

Bénéficiaires	Manifestations	Subventions
Syndicat d'initiatives de Moulins-la-Marche	21 ^{ème} édition de la fête des Potiers les 30 et 31 juillet 2011 à Moulins la Marche	500 €
Association Retro Festival	4 ^{ème} Rétro Festival les 2 et 3 juillet 2011 à Caen	6 000 €
Comite d'Organisation du Carnaval de Granville	137 ^{ème} édition du Carnaval de Granville du 4 au 8 mars 2011	6 000 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-75

sur la promotion de la Région : soutien à l'organisation de congrès, forums et colloques

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre du soutien aux colloques et congrès, pour un montant total de 3 500 €, les subventions suivantes :

Bénéficiaires	Manifestations	Subventions
Association Normandie Salsa	Congrès National de Salsa le 19 février 2011 au Centre de Congrès de Caen	1 000 €
Amicale du Calvados des Anciens d'outre-mer et des troupes marines	80 ^{ème} Congrès de la Fédération Nationale du 12 au 16 mai 2011 à Caen	1 000 €
Association Assemblée Générale C'est Caen La Mer	Assemblée Générale de l'Association Nationale des étudiants en pharmacie de France les 8, 9 et 10 avril 2011	1 500 €

- de déroger au principe d'antériorité de la décision pour la subvention accordée à l'Association Normandie Salsa ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-76

sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations culturelles

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations culturelles, pour un montant total de 11 500 €, les subventions suivantes :

Bénéficiaires	Manifestations	Subventions
Association Tandem - Espace Mosaïque	Organisation d'un concert le 17 mars 2011 au Zénith de Caen dans le cadre du 10 ^{ème} anniversaire de l'association	1 500 €
Centre des Arts du Cirque de Basse-Normandie	Festival Spring nouvelles formes de cirque en Basse-Normandie du 18 mars au 17 avril 2011	10 000 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-77

sur la promotion de la Région : soutien aux manifestations sportives

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du soutien aux manifestations sportives, un montant total de 1 000 € réparti comme suit :

Bénéficiaires	Manifestations	Subventions
Association ESF Family Roller	6 heures de roller du Pays de Falaise le 8 mai 2011	500 €
Comité d'Organisation des Foulées du Terroir	7 ^{ème} édition des foulées du terroir le 4 septembre 2011 reliant Livarot à Vimoutiers	500 €

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-78

sur le patrimoine

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président :

- à fixer à 192 € TTC/m², le montant du loyer annuel des bureaux de l'immeuble sis 6 avenue du Maréchal Montgomery à Caen,

- à sortir de l'inventaire régional, le véhicule Peugeot 307 SW inventorié sous le numéro 99153 et le véhicule Citroën C6 inventorié sous le numéro 99152,

- à mettre en vente en l'état le véhicule Peugeot 307 SW immatriculé 1021 YX 14 et de procéder à la cession du véhicule Citroën C6, immatriculé 3650 ZF 14 en la forme d'une reprise dans le cadre d'un nouvel achat,

- à signer :

- . le bail de droit commun concernant l'immeuble sis 6 avenue du Maréchal Montgomery à Caen destiné à accueillir la Maison du Cheval et l'hébergement des équipes du Comité Régional d'Equitation de Normandie, du Conseil des Chevaux de Basse-Normandie, du Pôle de Compétitivité de la filière équine, de la Direction Territoriale Normandie de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation, du GIP JEM Normandie 2010, conformément à l'annexe 1,

- . les conventions d'occupation précaire avec les 4 structures : GMPC (Groupe Mémoire et Plasticité Comportementale), Pharmacie Humanitaire sans Frontière, SYNTHEVAL et BOROCHÉM, conformément aux annexes 2, 3, 4 et 5,

- . la demande d'avenant au contrat EDF n° 024-12683 lié au compteur du bâtiment Clémenceau, conformément à l'annexe 6,

- . toute demande d'avenant futur à des contrats EDF permettant de réaliser des économies budgétaires,

- . une convention avec l'Office National des Forêts, pour la régulation des sangliers stationnant dans la Forêt de l'an 2000, conformément à l'annexe 7,

- . tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-79

sur la reconversion du Lycée « François Rabelais » d'Hérouville-Saint-Clair

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANCOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le projet de convention cadre portant sur la réaffectation du site Rabelais d'Hérouville-Saint-Clair, joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-80

sur l'exercice de mandats spéciaux des Conseillers Régionaux

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer les mandats spéciaux repris en annexe ;
- de prendre en charge les frais de transport et de procéder au remboursement éventuel des frais de repas et de nuitée sur la base des dépenses réellement engagées dans le cadre de ces mandats ;
- de prélever les crédits de fonctionnement correspondants sur le chapitre 930 du Budget de la Région ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-81

**sur l'Aménagement du Territoire : soutien à la mise en œuvre et au fonctionnement du
centre de ressources des territoires bas-normands**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, Mme BIHEL ne prenant pas part au vote,

- de retenir la proposition du Carrefour Rural Européens des Acteurs Normands (CREAN) pour poursuivre les activités du centre de ressources des territoires bas-normands sur les années 2011-2013, sur la base d'une aide prévisionnelle de 161 273 € sur 3 ans ;

- d'affecter sur l'AESUB-5UNPAM « Accueil et Centre de ressources » de 299 250 € votée en 2011, un montant de 51 430,90 € au titre du dossier 11UACCUEIF, au titre de l'exercice 2011 du Centre de ressources des territoires ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 51 430,90 € à l'Association Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN), pour l'activité 2011 du Centre de ressources des territoires ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN), la convention de partenariat 2011-2013 jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-82

**sur l'Aménagement du Territoire : Institut Régional du Développement Durable –
demande de subvention pour l'appel à projets « les ateliers de l'IRD2 »**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB-5UMIRDD « Institut Régional du Développement Durable » de 80 000 € votée en 2011, un montant de 17 000 € au titre du dossier 11UMIRD2 « Institut Régional du Développement Durable » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, une subvention de 17 000 € à l'Association « Institut Régional du Développement Durable de Basse-Normandie », pour le lancement de l'appel à projets intitulé « les ateliers de l'IRD2 » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-83

sur l'Aménagement du Territoire : production groupée de l'orthophotographie régionale sur l'ensemble du territoire bas-normand

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'accepter la participation du Conseil Régional au projet de coproduction de l'orthophotographie régionale sur l'ensemble du territoire bas-normand dans le cadre d'un groupement de commandes dont il serait le coordonnateur, sous réserve de la participation des autres membres ;

- de solliciter une participation au titre du FEDER, ce projet étant susceptible d'être financé par ce fonds ;

- d'affecter sur l'APSUB-5UFON « Foncier aménagement du territoire » de 1 200 000 € votée en 2011, un montant de 538 200 € au titre du dossier 11UORTHOI « Orthophotographie régionale » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'acquisition d'une orthophotographie sur le territoire de la Basse-Normandie jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-84

**sur l'Aménagement du Territoire : instruction déléguée FEADER 2007/2013 – Axe IV
LEADER**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'émettre un avis favorable sur l'instruction réglementaire des dossiers déposés par le GAL du Pays de Coutances (Partager l'espace rural du territoire de la communauté de communes du canton de Gavray et La semaine de l'économie sociale et solidaire sur le centre-Manche : pour le développement de coopération et de solidarité sur le territoire) ;

- d'autoriser l'ASP, autorité de paiement du FEADER pour le programme LEADER, à verser au titre du dispositif 341B du PDRH « Acquisition des compétences et animation en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale de développement » :

- 7 999,99 € à la Communauté de communes du canton de Gavray,

- 7 882,74 € à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-85

**sur l'Aménagement du Territoire : politique d'accueil en milieu rural - repérage,
sélection promotion d'initiatives innovantes et originales menées en milieu rural**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, Mme ERRARD ne prenant pas part au vote,

- d'affecter sur l'AESUB-5UNPAM « accueil de nouvelles populations » de 299 250 € votée en 2011, un montant de 20 520,11 € au titre du dossier 11UACCUEIF « accueil des nouvelles populations en milieu rural », en vue de permettre les paiements futurs qui interviendront au profit du prestataire retenu (la société Eclectic Coop) ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-86 bis

**sur l'Aménagement du Territoire : politique territoriale – conventions de
programmation 2008-2010 – investissement**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, (Pascale CAUCHY, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Mickaël MARIE, Elise LOWY, Yanic SOUBIEN ne prenant pas part au vote),

- d'affecter sur l'APCER-5UCER « Conventions territoriales pays, aggro, PNR, Caen métropole 07/13 » de 28 440 000 €, votée en 2008, un montant global de 220 784 €, ventilé comme suit :

- 8 784 € au titre du dossier CP5U8121SI « convention de programmation du pays du Cotentin »,

- 212 000 € au titre du dossier CP5U8122SI « convention de programmation du pays de Coutances » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, les subventions aux maîtres d'ouvrage figurant dans le tableau joint en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-87

**sur l'Aménagement du Territoire : modification de la liste des participants au groupe
prospective « Normandie 2020 »**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de remplacer l'annexe de la délibération de la Commission Permanente n° 11-10 du 28 janvier 2011 relative à la liste des participants au groupe prospective « Normandie 2020 », afin de prendre en compte les amendements mentionnés dans la liste jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-87 BIS

**sur l'aménagement du territoire : avis sur le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)
du Sud Pays d'Auge**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'émettre un avis favorable sur le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Sud Pays d'Auge avec les observations jointes en annexe ;
- de réitérer son soutien pour la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Sud Pays d'Auge;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-88

sur l'environnement : stratégie de la Région pour la biodiversité – Réserves Naturelles Régionales

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un dossier d'un montant de 62 000 €, au titre du dossier CP5N5220SF « Stratégie biodiversité » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 937 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 12 000 € au Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains (GRETIA), pour la réalisation des actions prévues par la déclinaison 2011 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2013,

- 50 000 € au Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), pour la réalisation des actions prévues par la déclinaison 2011 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2009-2013,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains (GRETIA), la Convention 2011, jointe en annexe 1,

- avec le Conservatoire Botanique National de Brest, la Convention 2011, jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-89

sur l'environnement : préserver la ressource en eau et gérer les risques naturels

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APCER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 10 000 000 € votée en 2008, un montant global de 13 788 €, au titre du dossier CP5N5210SI « Milieux Aquatiques Connaître Eduquer » sous-dossier « actions connaissance-éducation »,

- sur l'APSUB - 5NEAUR « Préserver les ressources en eau » de 103 000 € votée pour 2011, les montants suivants :

- 229 € au titre du dossier 11NEAUPOTI « Eau Potable AP »,

- 83 075 € au titre du dossier 11NEAUUSEI « Eaux usées et pluviales »,

- sur l'AECER – 5NATUPAY « Préserver les ressources naturelles et les milieux » de 5 050 000 € votée en 2008, un montant global de 79 125 €, au titre du dossier CP5N5210SF « Milieux Aquatiques Connaître Eduquer », ventilé comme suit :

- 78 750 € pour les actions bassins-versants ;

- 375 € pour les actions connaissance-éducation ;

- d'attribuer les subventions suivantes :

*** sur le chapitre 907 du budget de la Région**

au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » CPER

- 13 788 € au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, pour une étude diagnostic du haut bassin de la Sarthe, pour un montant subventionnable de 60 000 €,

au titre de la politique de l'eau hors CPER

- 229 € aux bénéficiaires du remboursement pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, pour un montant total de 1 669,69 €, conformément au tableau joint en annexe 1,
- 3 075 € à la Commune de Cisai saint Aubin, pour la construction d'une station d'épuration, pour un montant subventionnable de 10 250 €,
- 80 000 € à la Communauté de communes de l'Estuaire de la Dives, pour la construction de quatre bassins tampon, pour un montant subventionnable de 400 000 €,

*** sur le chapitre 937 du budget de la Région**

au titre du projet « Préserver les ressources naturelles et les milieux » CPER

- 10 500 € au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Bassins de la Pervenche et de l'Erine, pour un poste de technicien de rivière 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,
- 10 500 € à la Communauté de communes du Pays de Sées, pour un poste de technicien de rivière 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,

- 10 500 € au Syndicat Mixte du Val de Vire, pour un poste de technicien de rivière 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,
- 10 500 € au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Douve, pour un poste de technicien de rivière 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,
- 26 250 € au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne, pour 3 postes de techniciens de rivière 2011 (2,5 ETP), pour un montant subventionnable de 87 500 €,
- 10 500 € au Syndicat Intercommunal des Eaux Superficielles de la Dives des cantons de Saint Pierre sur Dives et Morteaux Couliboeuf, pour un poste de technicien de rivière 2011, pour un montant subventionnable de 35 000 €,
- 375 € à la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de Balleroy, pour une classe d'eau pour un groupe d'élèves de seconde professionnelle, pour un montant subventionnable de 1 251 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer :

- le Contrat Restauration Entretien du Bassin de la Tanche, joint en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-90

sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter :

° sur l'APSUB - 5NCLIM « Lutter contre les changements climatiques » de 7 000 000 € votée en 2011, un montant global de 771 690 ,80 €, au titre du dossier 11NCLIMAT, ventilé comme suit :

- 400 102,80 € pour les Economies d'énergie,
- 351 116 € pour les Energies renouvelables,
- 20 472 € pour les politiques énergétiques territoriales,

° sur l'AECPER - 5NCLICPER « Lutter contre les changements climatiques » de 3 900 000 € votée en 2008, un montant global de 197 233 €, au titre du dossier CP5N5110SF, ventilé comme suit :

- 152 000 € pour les Economies d'énergie,
- 45 233 € pour les politiques énergétiques territoriales,

• d'attribuer les subventions suivantes :

** sur le chapitre 907 du Budget de la Région*

□ au titre du dossier « Economie d'énergie »

Diagnostics énergétiques

- 11 536 € à la Communauté de Communes Plaine Sud de Caen (14) pour un COE sur l'ensemble des bâtiments communaux pour une dépense subventionnable s'élevant à 16 480 €,

- 5 964 € à la SA HLM du Cotentin (50) pour un COE sur 383 logements pour une dépense subventionnable s'élevant à 8 520 €,

- 2 800 € à la commune de Saint Maur des Bois (50) pour la réalisation d'un pré-diagnostic énergétique de la mairie, des logements de la mairie et de la salle des fêtes pour une dépense subventionnable s'élevant à 5 600 €,

- 1 400 € à la commune de Marchésieux (50) pour la réalisation d'un pré-diagnostic énergétique du bâtiment communal du groupe scolaire pour une dépense subventionnable s'élevant à 2 800 €,

- 1 600 € à la commune de Marchésieux (50) pour la réalisation d'un pré-diagnostic énergétique du bâtiment communal du presbytère pour une dépense subventionnable s'élevant à 3 200 €,

- 1 800 € à la commune de Flottemanville Hague (50) pour la réalisation d'un pré-diagnostic énergétique d'un bâtiment communal pour une dépense subventionnable s'élevant à 3 600 €,

- 1 400 € à la commune de Heauville (50) pour une étude de faisabilité énergétique de la salle polyvalente pour une dépense subventionnable s'élevant à 2 800 €,

- 14 000 € au Syndicat Départemental d'Energie de la Manche (50) pour une opération de Maîtrise de la Demande d'Energie pour une dépense subventionnable s'élevant à 28 000 €,

Défi'Bat

- 5 600 € à la Communauté de Communes de Villedieu les Poêles (50) pour une AMO BBC pour la réalisation d'un « pôle de services » pour une dépense subventionnable s'élevant à 8 000 €,
- 5 600 € à la commune d'Hébécrevon (50) pour une AMO BBC pour la réalisation d'un « pôle socio-culturel » pour une dépense subventionnable s'élevant à 8 000 €,
- 1 470 € à Autoktonomie (50) pour la réalisation d'une simulation thermique dynamique pour une dépense subventionnable s'élevant à 2 100 €,

Opération collective

- 106 242,80 € aux 18 bénéficiaires d'une subvention, mentionnés dans le tableau joint en annexe 1, pour l'opération collective « Objectif énergie -20 % »,

FORES

- 240 690 € aux 4 bénéficiaires d'une subvention, mentionnés dans le tableau joint en annexe 2, pour la construction et la rénovation de logements sociaux individuels,

❑ au titre du dossier « Energies Renouvelables »Bois-énergie

- 10 617 € à l'EARL de la Gine (50) pour l'acquisition d'une chaudière bois pour une dépense subventionnable s'élevant à 30 338 €,
- 9 077 € à Frédéric TANNEVET (61) pour l'acquisition d'une chaudière bois et la mise en place d'un petit réseau de chaleur pour une dépense subventionnable s'élevant à 25 935 €,
- 1 122 € à la SARL à l'Abri du Saunier (50) pour l'installation d'un poêle à granulés bois pour une dépense subventionnable s'élevant à 5 610 €,

Photovoltaïque pro

- 120 000 € aux bénéficiaires de la prime régionale, mentionnés dans le tableau joint en annexe 3 pour l'installation de panneaux photovoltaïques,

PAC

- 4 000 € aux bénéficiaires de la prime régionale, mentionnés dans le tableau joint en annexe 4 pour des installations géothermales,

Dispositif « chèque éco-énergie Basse-Normandie »

- 206 300 € aux bénéficiaires du « Chèque éco-énergie Basse-Normandie », mentionnés dans le tableau joint en annexe 5 pour l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'une chaudière bois, la réalisation d'une étude ou de travaux d'isolation,

❑ au titre du dossier « Politiques énergétiques territoriales »

- 9 625 € à la Communauté de Communes du canton de Saint-James (50) pour la réalisation d'une AEU dans le cadre d'un PLU intercommunal pour une dépense subventionnable s'élevant à 13 750 €,

- 10 847 € à la commune de Pervenchères (61) pour la réalisation d'une AEU pour une dépense subventionnable s'élevant à 15 495 €,

** sur le chapitre 937 du Budget de la Région*

❑ au titre du dossier « Energies renouvelables »

EIE : animation 2011

- 28 000 € à Biomasse-Normandie à Caen pour une dépense subventionnable s'élevant à 121 195 €,

- 42 000 € à la SCIC Les 7 Vents du Cotentin à Coutances pour une dépense subventionnable s'élevant à 183 907 €,

- 14 000 € au CIER à Aunay sur Odon pour une dépense subventionnable s'élevant à 59 775 €,

- 30 000 € à Habitat et Développement Nord Ouest à Alençon pour une dépense subventionnable s'élevant à 127 000 €,

- 38 000 € au GRAPE à Hérouville-Saint-Clair pour une dépense subventionnable s'élevant à 151 544 €,

❑ au titre du dossier « Politiques énergétiques territoriales »

- 17 733 € au SDEC (14) pour le financement de la 3ème année de fonctionnement CEP pour une dépense subventionnable s'élevant à 88 666 €,

- 27 500 € à la Communauté de Communes du canton de Saint-James (50) pour l'élaboration d'un Agenda 21 intercommunal pour une dépense subventionnable s'élevant à 100 994 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les subventions d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-91

sur l'environnement : air et déchets

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB – 5NCAIRDEC « Environnement Air et Déchets » de 110 000 € votée en 2011, un montant de 13 000 € au titre du dossier 11NDECHETF « Déchets dangereux » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, une subvention de 13 000 € à Biomasse-Normandie, pour une participation à l'Observatoire des déchets pour l'année 2011 ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les subventions d'investissement :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur :

- . proposition du service technique de contrôle,
- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Biomasse-Normandie, la convention correspondante, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

RÉGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DÉLIBÉRATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL RÉGIONAL

N° 11-92

sur l'environnement : air et déchets

- - - - -

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB – 5NCAIRDEC « Environnement Air et Déchets » de 54 000 € votée en 2011, un montant de 10 000 € au titre du dossier 11NQUALAII « Qualité de l'Air »,

- sur l'AESUB – 5NCAIRDEC « Environnement Air et Déchets » de 110 000 € votée en 2011, un montant de 50 000 € au titre du dossier 11NQUALAII « Qualité de l'Air » ;

- d'attribuer à l'Association AirCOM, les subventions suivantes :

- * sur le chapitre 907 du Budget de la Région,

- 10 000 € pour le renouvellement du matériel de mesure,

- * sur le chapitre 937 du Budget de la Région,

- 50 000 € pour le fonctionnement de l'année 2010 ;

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers ;

- de prévoir, pour les subventions d'investissement, les modalités de paiement suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées :

- . sur proposition du service technique de contrôle,

- . ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro, date et référence des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert comptable, le trésorier payeur, le Maire ou le Président ;

- de modifier la délibération n° 10-391 de la Commission Permanente du 25 juin 2010 comme suit :

- les subventions de 10 000 € et 50 000 € respectivement accordées à AIRCOM, d'une part, pour le renouvellement du matériel de mesure, et, d'autre part, pour le fonctionnement de l'année 2010 sont annulées ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-93

sur l'environnement : agir pour un développement durable

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB - 5NEDUD « Agir pour un développement durable » de 685 000 €, votée en 2011, un montant de 50 000 €, au titre du dossier 11NEDUCENF « Education au développement durable », sous-dossier « Education et formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 937 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 30 000 € au GRAINE de Basse-Normandie pour réaliser les actions prévues dans le cadre de la convention 2011,

- 20 000 € à l'URCPIE de Basse-Normandie pour réaliser les actions prévues dans le cadre de la convention 2011 :

- de déroger à la règle d'antériorité des décisions du Conseil Régional pour l'ensemble de ces dossiers, afin de prendre en compte d'ensemble des actions menées sur l'année ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Groupement Régional d'Animation de d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE) de Basse-Normandie, la déclinaison 2011 de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2009-2011 jointe en annexe 1,

- avec l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE), la déclinaison 2011 de la convention Pluriannuelle d'Objectifs 2011-2013 jointe en annexe 2,

- la convention de mise à disposition de l'exposition « Découvrons et protégeons notre planète »,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-94

sur les transports ferroviaires : défraiement du Centre Technique Régional de la Consommation (CRTC) au titre de sa participation aux comités de ligne

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subventions, divers, adhésions » de 28 500 € votée en 2011, un montant de 250 € au titre du dossier 11QBFSUB « Subventions, divers, organisme de transport » ;
- d'attribuer sur le chapitre 938 du Budget de la Région, une subvention de 250 € au Centre Technique Régional de la Consommation pour l'année 2011 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-95

sur les transports ferroviaires : participation de la Région Basse-Normandie à l'organisation d'un séminaire national dans le cadre du projet européen START

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Exploitation » de 61 150 000 € votée pour 2011, un montant de 800 € au titre du dossier 11QBFESTA « Projet européen START » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 938 du Budget de la Région, une subvention de 800 € au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, pour la location d'une salle de conférence dans le cadre de la présentation du portail *Integra* auprès des acteurs français du transport de voyageurs ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, la convention relative à la location de la salle de conférence, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-96

sur les transports ferroviaires : convention relative aux études avant-projet pour la mise en accessibilité du périmètre RFF des gares de Vire et Lison

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Gares » de 5 000 000 € votée en 2011, un montant de 127 015,50 € au titre du dossier 11QBFGAR « Rénovation des gares », pour de l'accessibilité ;

- d'attribuer sur le chapitre 908 du Budget de la Région, à Réseau Ferré de France, un montant total des subventions de 127 015,50 € afin de réaliser les études concernant la mise en accessibilité PMR des gares de Vire et Lison réparti comme suit :

- 59 649,75 € pour la gare de Vire,
- 67 365,75 € pour la gare de Lison ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Réseau Ferré de France, les conventions relatives aux financements des études d'avant-projet pour la mise en accessibilité des gares de Vire et Lison, jointes en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-97

**sur la mer et le littoral : promotion nautique (investissement) - Patrimoine maritime -
restauration Vieux Gréements**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Promotion Nautique » de 100 000 € votée en 2011, un montant de 22 662 € au titre du dossier 11MPATRIMI « Promotion Nautique AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 8 820 € à l'Association « Cherbourg Voiles Cotentines », pour la réhabilitation du « Saint Maurice »,

- 13 842 € au Centre National de la Navigation de Caen Normandie pour la réhabilitation des « Tiger Rad », « Neptune II » et « SVEN » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association « Cherbourg Voiles Cotentines », la convention correspondante, jointe en annexe 1,

- avec le Centre National de la Navigation de Caen Normandie, la convention correspondante, jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-98

**sur la mer et le littoral : promotion nautique (fonctionnement) – Evénementiel courses
au large – Solitaire du Figaro 2011**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Promotion Nautique » de 390 000 € votée en 2011, un montant de 70 700 € au titre du dossier 11MPROMOF « Promotion Nautique AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 26 200 € à la Ligue de Voile de Basse-Normandie, pour la mise en œuvre du collectif d'entraînement des figaristes,

- 4 500 € au Yacht Club de Granville, pour la mise en place de la Solo Basse-Normandie,

- 40 000 € au groupe Figaro, pour la mise en place de l'étape d'arrivée de la Solitaire du Figaro,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Yacht Club de Granville, la convention correspondante, jointe en annexe 1,

- avec la ligue de voile de Basse-Normandie, la convention correspondante jointe en annexe 2,

- avec le groupe Figaro, la convention correspondante,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-99

sur la mer et le littoral : économie maritime

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Promotion Nautique » de 100 000 € votée en 2011, un montant de 100 000 € au titre du dossier 11MECOMARF « Economie Maritime » ;

- d'acter l'engagement officiel de la Région Basse-Normandie à entrer dans la structure « France Energie Marine », pour une participation financière prévisionnelle à hauteur de 100 k€/an pour les 3 premières années, à partir du moment où le dossier sera retenu au titre du grand emprunt ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-100

**sur le Développement Numérique du Territoire : Laval Virtual – participation d’une
délégation bas-normande « imagerie et réalité virtuelle »**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le soutien à NOVIMAGE pour la mise en place d'un espace bas-normand valorisant la filière « imagerie et réalité virtuelle » à Laval Virtual les 6, 7, 8, 9 et 10 avril 2011 ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget 2011 de la Région, à l'Association NOVIMAGE, une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 20 000 € HT, soit un montant à hauteur maximale de 57 % du budget total, dans le cadre de la participation d'une délégation bas-normande « imagerie et réalité virtuelle » à Laval Virtual ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association NOVIMAGE, la convention correspondante jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-101

sur le Développement Numérique du Territoire : partenariat avec l'Echangeur Basse-Normandie

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer à l'Association pour le Développement de l'Echangeur Régional au titre de l'année 2011, au regard du budget prévisionnel présenté :

- * sur le chapitre 935 du Budget 2011 de la Région

- une subvention de fonctionnement pour un montant maximum de 100 000 €,

- * sur le chapitre 905 du Budget 2011 de la Région

- une subvention d'investissement pour un montant maximum de 25 960 € ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association Développement de l'Echangeur Régional, l'avenant à la convention pluriannuelle, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-102

sur le Développement Numérique du Territoire : Labellisation « Zone Numérique Multiservices »

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de déclarer les projets déposés par le Syndicat Mixte Manche Numérique concernant :

- la Zone d'Activités du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer, éligible dans le cadre de l'Appel à Projet Régional « Zones Numériques Multiservices » pour les zones structurantes (phase 2 du processus de labellisation),

- la Zone d'Activités de la Mare à Coutances, éligible dans le cadre de l'Appel à Projet Régional « Zones Numériques Multiservices » pour les zones structurantes (phase 2 du processus de labellisation) ;

- d'approuver le projet départemental porté par le Syndicat Mixte Manche Numérique concernant les 7 zones d'activités, localisées à Cherbourg, Saint-Lô, Valognes, Marigny, Canisy, Saint-Pair-sur-Mer et Coutances ;

- d'attribuer au Syndicat Mixte Manche Numérique, les subventions maximales suivantes :

- * sur le chapitre 905 du Budget de la Région :

- 182 456 €, sur une base éligible de 364 912 € avec un taux d'intervention maximal de 50 % au titre de la Zones d'Activités du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer,

- 142 578 € sur une base éligible de 285 156 € avec un taux d'intervention maximal de 50 % au titre de la Zone d'Activités de la Mare à Coutances ;

- * sur le chapitre 935 du Budget de la Région :

- 38 559,32 €, sur une base éligible de 192 796,60 € avec un taux d'intervention maximal de 20 % au titre de la Zone d'Activités du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer,

- 23 050,24 €, sur une base éligible de 115 251,20 € avec un taux d'intervention maximal de 20 % au titre de la Zone d'Activités de la Mare à Coutances ;

- d'autoriser le Président à signer :

avec le Syndicat Mixte Manche Numérique

- la convention « ZNM – réalisation de projet » jointe en annexe 1,

- l'avenant financier relatif à la Zone d'Activités du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer, joint en annexe 2,

- l'avenant financier relatif à la Zone d'Activités de la Mare à Coutances, joint en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-103

sur la rénovation urbaine

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB - 5UVRU « Rénovation urbaine » de 7 000 000 € votée en 2011, un montant de 1 410 827 € au titre du dossier 11UANRUI « Rénovation Urbaine AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du Budget de la Région, au titre de la rénovation urbaine, un montant total de subventions de 1 410 827 €, conformément à l'annexe jointe, dans le cadre des conventions passées avec l'ANRU et les maîtres d'ouvrage bénéficiaires ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour :

- la construction de 19 logements sociaux îlot onglet Dunant par Presqu'île Habitat à Cherbourg-Octeville,

- la construction de 29 logements sociaux au blanc Ruisseau par Calvados Habitat à Cherbourg-Octeville,

- la résidentialisation des îlots ABC (Magne/Conté Trébutin) par Calvados Habitat à Lisieux,

- la requalification de l'axe Rédemptoriste – Capucins par la Communauté de Communes du Pays d'Argentan ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-104

sur le logement des jeunes

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB - 5VJEUN « Logement des jeunes » de 200 000 € votée pour 2011, un montant de 25 000 € au titre du dossier 11VLOGJEUF « Logement des jeunes » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 25 000 € à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ), au titre de son programme d'actions 2011 ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'URHAJ, la convention, jointe en annexe 1,

- avec les CLLAJ de Saint-Lô, Coutances et la Mission Locale du Centre Manche, la convention jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision et à verser des acomptes.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-105

sur la santé : convention Région - Observatoire Régional de la Santé (ORS) de Basse-Normandie pour l'année 2011

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5HPSOLID-A « Prévention et solidarité » de 180 000 € votée pour 2011, un montant de 76 500 € au titre du sous-dossier 11HORSBN « Observatoire Régional de la Santé publique AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 934 du Budget de la Région, une subvention de fonctionnement de 76 500 € à l'Observatoire Régional de la Santé de Basse-Normandie, pour les études et enquêtes menées en 2011 pour la Région ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Observatoire Régional de la Santé Basse-Normandie, la convention jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-106

sur la santé : actions en faveur des personnes handicapées

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser :

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Manche, à payer, pour un montant de 3 803,37 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe 1, en prélevant sur la dotation globale de 55 000 € votée en octobre 2010,

- la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Calvados, à payer pour un montant de 11 553,09 €, les factures correspondant aux dossiers figurant en annexe 2, en prélevant sur la dotation globale de 120 000 € votée en mars 2009 ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : pour l'acquisition de matériel et l'aide au logement dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, les modalités de paiement sont détaillées dans des conventions spécifiques ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour l'ensemble de ces dossiers ;

- d'annuler les subventions suivantes :

- 124,38 € accordée à la MDPH de la Manche par délibération n° 10-92 de la Commission Permanente du 5 février 2010, pour l'adaptation d'un véhicule pour Madame Anick FELMIT à Flamanville (Manche),

- 285,90 € accordée à la MDPH de la Manche par délibération n° 10-634 de la Commission Permanente du 22 octobre 2010, pour l'adaptation d'un véhicule pour Madame Anick FELMIT ; cette opération faisant l'objet d'une nouvelle prise en charge par la MDPH de la Manche sur sa dotation globale, à l'annexe 1 de la présente délibération ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-107

sur la santé et les territoires : actions sanitaires – HOPITAL 2007

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB 5HSA – Actions sanitaires de 856 256 € votée en 2011, un montant de 106 255,28 € au titre du dossier 11HHOPMRI « Actions sanitaires » ;

- d'attribuer sur le chapitre 904 du Budget de la Région, dans le cadre du programme expérimental « Soutien à l'investissement hospitalier – Hôpital 2007 », les subventions suivantes :

- 80 430,42 € au Département du Calvados, pour le remboursement de l'avance 2011,

- 25 824,86 € au Département de l'Orne, pour le remboursement de l'avance 2011, correspondant au soutien à l'investissement des équipements du Centre François Baclesse de Caen, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-108

sur le soutien aux actions de solidarité

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5HPSOLID-A « actions de solidarités » de 180 000 € votée pour 2011, un montant de 250 € au titre du dossier 11HPREVSAF « actions de prévention pour la santé AE » sous-dossier 11HSOLIDAR « actions de solidarités AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 934 du Budget de la Région, au titre du soutien aux actions de solidarités, la subvention suivante :

BENEFICIAIRE	NATURE DE L'OPERATION	SUBVENTION REGION
Association SOS Amitiés BP 282 14014 Caen Cedex Présidente : Mme LEVENEUR F.	La conférence « Le mal être des jeunes et ses risques, quelles solutions » organisée à la Maison des Etudiants le 2 février 2011, dans le cadre de la Journée nationale de prévention du suicide	250 €

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-109

sur la politique de la ville : appel à projets « Réinventons la ville » - avenant à la convention avec le Théâtre Incarnat

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB 5UVIL « Politique de la ville » de 300 000 € votée en 2011, un montant de 2 000 € au titre du dossier 11UCOHESOF « Politique de la ville » ;

- d'attribuer sur le chapitre 935 du Budget de la Région, une subvention de 2 000 €, à l'Association « Théâtre Incarnat », au titre de l'appel à projets « Réinventons la ville » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association « Théâtre Incarnat », l'avenant à la convention, joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-110

sur l'amélioration des conditions de vie dans les lycées : les équipements et le fonctionnement des lycées et établissements assimilés publics et privés

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'APMO « Equipements lycées » de 593 368,72 € votée en 2008, un montant de 200 000 € au titre du dossier 08LPLATEAU « Achat de plateaux pour les services de restauration » ;

- d'attribuer :

au titre des dépenses d'équipement

* sur le chapitre 902 du Budget de la Région

- 6 subventions d'un montant total de 110 850 € pour les équipements pédagogiques des lycées publics, conformément à l'annexe 1,

au titre des dotations de fonctionnement complémentaires aux établissements publics et privés

* sur le chapitre 932 du Budget de la Région

- 3 subventions d'un montant total de 57 994,71 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics au titre de l'entretien et des réparations du propriétaire, conformément à l'annexe 2,

- 2 subventions d'un montant total de 7 983,02 € pour des dotations de fonctionnement complémentaires aux lycées publics, au titre du fonctionnement des EPLE, conformément à l'annexe 3 ;

au titre des équipements pédagogiques et aménagement dans les établissements d'enseignement privé

- de prolonger jusqu'au 30 novembre 2011, le délai imparti, pour permettre le versement du solde de la subvention de 21 951 € attribuée à la Maison Familiale et Rurale (M.F.R.) d'Haleine, par délibération n° 07-350 de la Commission Permanente du 11 mai 2007 ; les travaux ayant pris du retard à la suite des intempéries ;

au titre de la gestion du patrimoine

- d'approuver l'acquisition par le Conseil Régional, d'une parcelle située sur la commune « LES LOGES MARCHIS », lieu-dit « Le Cerisier » cadastrée ZA n° 102, d'une contenance de 28a 38ca appartenant à Madame CAHU ;

- de prendre en charge les frais notariés correspondants ;

au titre de l'occupation du domaine public régional – redevance d'occupation

- de fixer à l'encontre de l'Association Zones d'Ondes, à 15 € le montant de la redevance applicable à l'autorisation d'occupation du domaine public ;

au titre de la fixation des tarifs du service Annexe Hébergement des EPLE pour l'année 2011

- d'arrêter à 8,50 €, le tarif commensal « Nuitée personne extérieure » pour le Lycée Professionnel de la Roquette de Coutances, à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ce dossier ;

Pour l'ensemble de ces décisions :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-111

sur le fonds commun du service hébergement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer, au titre du fonds commun du service hébergement, 5 subventions d'un montant total de 12 993 €, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-112

sur la politique éducative dans les lycées et établissements assimilés publics et privés

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les subventions suivantes :

** au titre du fonds social régional*

- 16 subventions d'un montant total de 20 820,51 €, conformément à l'annexe 1 jointe,

** au titre de la mobilité internationale*

- 1 subvention, à titre exceptionnel, d'un montant de 15 000 € à l'Association sportive du Lycée Polyvalent « Albert Sorel »,

** au titre de la Cart'@too volet livres scolaires*

- 5 subventions de fonctionnement d'un montant total de 964 €, conformément à l'annexe 3 ;

- de modifier la délibération n° 10-791 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010 comme suit :

- le montant de l'ordre de reversement au Lycée « Charles Tellier » à Condé-sur-Noireau (Calvados), est de **242,06 €** et non pas 242,26 € ;

- d'autoriser :

- le Lycée « Victor Grignard » à Cherbourg (Manche), à reporter les crédits concernant l'action « approche socio-économique à Barcelone », initialement prévus sur l'année scolaire 2010-2011, sur l'année scolaire 2011-2012,

- le Président à signer :

- . avec l'Association sportive du Lycée Polyvalent « Albert Sorel », la convention jointe en annexe 2,
- . avec l'Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires, la convention de remboursement d'un partenaire « livres scolaires », jointe en annexe 4,
- . avec la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, la convention de remboursement d'un partenaire « livres scolaires », jointe en annexe 5,
- . tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-113

sur l'amélioration des conditions d'accueil dans les lycées – gestion des espaces verts

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention pour l'intervention de l'équipe régionale d'espaces verts dans un lycée public, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-114

sur l'amélioration des conditions d'accueil dans les lycées : modification des modalités de fonctionnement des Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :
 - avec les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ) :
 - . la charte de fonctionnement des Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels, jointe en annexe I,
 - . la convention de mise à disposition de locaux pour l'hébergement des Equipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels dans un lycée public, jointe en annexe II,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-115

sur l'enseignement supérieur

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Actions de soutien à l'enseignement supérieur » de 1 798 500 € votée pour 2011, les montants suivants :

- . 800 000 € au titre du dossier 11ESMOBINF « favoriser la mobilité des jeunes à l'international »,

- . 8 000 € au titre du dossier 11ESORUNF « ORFS et financement divers d'acteurs »,

- . 17 820 € au titre du dossier 11ESDEMARF « Offre de formation qualité aide au démarrage »,

- sur l'APSUB « Opération d'investissement enseignement supérieur » de 851 000 € votée en 2010, un montant de 90 000 € au titre du dossier 10ESDEMARI « offre de formation qualité aide au démarrage » ;

- d'attribuer les aides suivantes :

*** sur le chapitre 932 du Budget de la Région :**

Au titre de l'aide à la mobilité internationale, conformément à l'annexe 1 jointe,

- 5 000 € à l'Ecole Supérieure d'Arts et Médias Caen Cherbourg/Octeville (ESAM C²),

- 215 000 € à l'Ecole de Management de Normandie,

- 66 000 € à l'ENSICAEN,

- 15 000 € à l'ESITC Caen,

- 20 000 € au Groupe FIM,

- 44 000 € au CNAM/Intechmer,

- 5 000 € à l'IRTS,

- 430 000 € à l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN)

Au titre de l'aide au fonctionnement

- 17 820 € à l'Association HANDIUNI, pour son action en faveur des étudiants handicapés sur un budget prévisionnel de 73 654 €,

- 1 000 € à l'ISPA, pour l'organisation d'un gala pour le 25^{ème} universitaire de la création de l'Institut sur un budget prévisionnel de 13 990 €,

- 6 000 € à l'Association de Promotion et de Soutien à l'Université Inter-Ages au titre du soutien à l'activité de publication sur un budget prévisionnel de 7 000 €,

- 1 000 € à l'Association Forum Construction, pour l'organisation d'un forum sur le BTP dont le budget prévisionnel s'élève à 22 850 €,

*** sur le chapitre 902 du Budget de la Région :**

- 90 000 € à l'ENSICAEN, pour l'acquisition d'une presse de découpe adiabatique, pour la formation d'ingénieurs « Mécanique et Génie des Matériaux » au CIRIAM sis à Caligny sur un budget prévisionnel de 130 000 € TTC ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision concernant la subvention accordée à l'ISPA ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les conventions relatives à l'aide à la mobilité internationale avec les différents établissements cités en annexe 1, conformément au modèle de convention joint en annexe 2,

- avec l'ISPA-CIFAP, la convention jointe en annexe 3,

- avec l'Association de Promotion et de Soutien à l'Université Inter-Ages, la convention jointe en annexe 4,

- avec l'Association Forum Construction ESITC, la convention jointe en annexe 5,

- avec l'Association HANDIUNI, la convention jointe en annexe 6,

- avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen, la convention jointe en annexe 7,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-116

**sur l'enseignement supérieur : Plan Régional de Développement des Formations
Professionnelles**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée en 2011, un montant de 135 520 € réparti comme suit :

- 5 520 € au titre du dossier 11JPBP « Partenariat »,
- 130 000 € au titre du dossier 11JPAIO « Accueil Information Orientation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

* au titre du programme Partenariat

- 5 520 € au Comité Régional d'Education pour la Santé (CORES),

* au titre du programme Accueil Information Orientation

- 80 000 € à l'ERREFOM,
- 50 000 € à l'Association « Entreprendre Pour Apprendre » ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-117

sur les Bâtiments Régionaux : lycées publics

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

au titre des lycées publics

- d'affecter sur l'APMO « Bâtiments Lycées » de 13 000 000 € votée en 2011, sur le chapitre 902, les opérations reprises dans l'annexe jointe ;

- d'attribuer sur le chapitre 932 du Budget de la Région les dotations de fonctionnement complémentaire suivantes :

- 40 212 € au lycée « Laplace » à Caen, pour la location de classes mobiles, pour la période de janvier à juin 2011, durant les travaux de réfection de toitures et de façades,

- 17 342 € au lycée professionnel « La Roquette » à Coutances, pour la location de 4 classes mobiles pour la période de février à août 2011, durant les travaux de rénovation de façades et de locaux dans le bâtiment internat ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ces dossiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-118

sur la jeunesse et les sports : aide au mouvement sportif – aides aux ligues et comités régionaux

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, M. DESCHAMPS ne prenant pas part au vote,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de « l'aide au mouvement sportif et aides aux ligues et comités régionaux », un mouvement total de subvention de 304 400 €, réparti conformément au tableau joint en annexe et décliné comme suit ;

Bénéficiaire	Fonctionnement	Investissement (pour information)
Comité Régional AERONAUTIQUE de Basse-Normandie	6 000 €	-
Ligue de Basse-Normandie d'ATHLETISME	8 500 €	3 000 €
Ligue d'AVIRON de Basse-Normandie	5 000 €	-
Ligue de Basse-Normandie de BADMINTON	2 200 €	3 800 €
Ligue de Basse-Normandie de BASKET-BALL	22 000 €	-
Comité Régional de BOXE de Normandie	3 000 €	-
Comité régional de Normandie de CANOE KAYAK	5 000 €	19 900 €
Comité Régional Olympique et Sportif de Basse-Normandie(CROS)	17 500 €	-
Comité de Normandie de CYCLISME	-	30 000 €
Ligue de Basse-Normandie de CYCLOTOURISME	9 500 €	-
Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de Normandie (EPGV)	12 000 €	-
Comité Régional d'EQUITATION DE Normandie	57 200 €	4 800 €
Ligue des Pays Normands ETUDES ET SPORTS SOUS-MARINS	5 000 €	
Ligue de Normandie de FOOTBALL AMERICAIN	-	5 000 €
Ligue de Basse-Normandie de GOLF	8 000 €	2 000 €
Ligue de Normandie de HANDBALL	10 000 €	5 000 €
Comité Régional HANDISPORT de Basse-Normandie	24 000 €	-
Ligue de Basse-Normandie de HOCKEY SUR GLACE	1 500 €	
Ligue de Normandie de JUDO	9 000 €	-
Comité Régional de Normandie de NATATION	12 000 €	5 000 €
Comité de Normandie de RUGBY	10 000 €	-
Ligue de Normandie de SAVATE, BOXE FRANCAISE et disciplines associées	1 500 €	-
Comité Régional du SPORT ADAPTE de Basse-Normandie	8 000 €	-
Ligue de Normandie des SPORTS DE CONTACT	1 000 €	3 000 €
Comité Régional de SPORT UNIVERSITAIRE de Basse-Normandie	9 000 €	-
Ligue de Normandie de TENNIS	8 000 €	12 500 €
Ligue de Basse-Normandie de TENNIS DE TABLE	12 000 €	-
Ligue de Normandie de TIR A L'ARC	14 000 €	4 000 €

Bénéficiaire	Fonctionnement	Investissement <i>(pour information)</i>
Ligue de Normandie de TIR SPORTIF	2 000 €	8 000 €
Comité Régional de L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique de Basse-Normandie (UFOLEP)	8 500 €	-
Comité Régional de l'Union Sportive de l'Enseignement du 1 ^{er} Degré de Basse-Normandie (USEP)	3 000 €	-
Comité Régional de VOL A VOILE de Basse-Normandie	-	1 700 €
Ligue de Basse-Normandie de VOLLEY-BALL	10 000 €	-
TOTAL	304 400 €	107 700 €

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-119

sur la jeunesse et les sports : aide aux équipements sportifs et de loisirs

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur AESUB « Equipements jeunesse et sports » de 1 950 000 € votée pour 2011, un montant de 206 604 € au titre du dossier 11GEQUISPO « Aide aux équipements sportifs et de loisirs » ;

- d'attribuer sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre de l'aide aux équipements sportifs et de loisirs, un montant total de subventions de 206 604 €, conformément aux tableaux joints en annexe 1 et 2 ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision pour le dossier du Pôle Espoir de Canoë Kayak de Caen-Normandie

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- aide aux équipements sportifs et de loisirs.
des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandats) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par le comptable public ou le Maire ou par le comptable ou le président de l'association.
- aide à l'équipement des ligues sportives dans le cadre de leur plan de développement.
 - versement d'une avance de 70% du montant de la subvention
 - versement du solde sur présentation des factures acquittées ou d'un état récapitulatif des dépenses acquittées précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par le trésorier et le président de l'association.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-120

sur la jeunesse et les sports : politique jeunesse

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de la politique jeunesse, un montant total de subventions de 2 200 €, conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-121

sur la jeunesse et les sports : aide à l'organisation d'événements sportifs

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Soutien aux événements sportifs » de 460 000 € votée pour 2011, un montant de 43 100 € pour le dossier 11GEV « aide à l'organisation d'événements sportifs » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'organisation d'événements sportifs, conformément aux tableaux joints en annexe 1 et 2,
- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour le dossier de l'Association « Caen Teakwondo Club », figurant en annexe 2 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-122

sur la jeunesse et les sports : vie associative

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre de l'aide à la vie associative, un montant total de subventions de 6 000 €, réparti conformément au tableau joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-123

**sur la jeunesse et les sports : projet territorial Jeux Equestres Mondiaux 2014 –
compétitions équestres**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Soutien aux événements sportifs » de 580 000 € votée pour 2011, un montant de 24 000 € au titre du dossier 10GPSE « Aide à l'organisation d'événements équestres »
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, un montant total de subventions de 24 000 €, conformément au tableau joint en annexe,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

RÉGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DÉLIBÉRATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL RÉGIONAL

N° 11-124

sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations :
aide à l'emploi – Emplois tremplins

- - - - -

Réunion du VENDREDI 25 FÉVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 9 abstentions (Philippe AUGIER, Sophie GAUGAIN, Joël BRUNEAU, François DIGARD, Anne-Marie COUSIN, Jean-Louis VALENTIN, Véronique LOUWAGIE, Bertrand DENIAUD, Dominique LEFRANCOIS) ;

- d'affecter :

- sur l'AE de 1 325 0000 € votée pour 2011 pour l'aide à l'emploi, un montant total de 190 000 € ventilé comme suit :

- . 180 000 € sur le sous-dossier 11JAEMTAEM « Aide à l'emploi des emplois tremplins »,

- . 10 000 € sur le sous-dossier 11JPERENNE « Aide à l'accompagnement à la pérennisation des emplois tremplins »,

- sur l'AP de 20 000 € votée pour 2011 pour les investissements liés aux emplois tremplins, un montant de 2 461 € au titre du dossier 11JAEINV « Aide à l'investissement des emplois tremplins »,

- sur l'AESUB de 1 830 000 € votée pour 2011, pour la formation dans les entreprises et les associations, un montant de 1 030 € au titre du dossier 11JAETPING, pour l'aide à l'ingénierie des « emplois tremplins » ;

- d'attribuer :

* sur le chapitre 939 du Budget de la Région

- 165 000 € au titre de l'aide à l'emploi des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 1,

- 10 000 € au titre de l'aide à l'accompagnement à la pérennisation des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 2,

* sur le chapitre 909 du Budget de la Région

- 2 461 € au titre de l'aide à l'investissement des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 1,

- 1 030 € au titre de l'aide à l'ingénierie des « emplois tremplins », conformément à l'annexe 1 ;

- de déroger :

- à la règle selon laquelle l'aide doit être accordée préalablement à la date du début du programme aidé, pour les associations qui ont signé le contrat de travail du salarié, entre la date de dépôt de la demande d'aide régionale et la date d'octroi de l'aide par la Commission Permanente,

- de façon exceptionnelle au règlement du dispositif « Emplois Tremplins » adopté en Assemblée Plénière le 16 décembre 2004 et modifié en Assemblée Plénière les 16 décembre 2005 et 23 octobre 2006, pour les associations qui transforment en Emploi Tremplin d'autres contrats aidés que les contrats Emplois Jeunes, conformément aux caractéristiques des postes agréés en Comité d'Agrément, conformément à l'annexe 1 ;

- de modifier la délibération n° 09-980 de la Commission Permanente du 18 décembre 2009 comme suit :

- l'aide de 33 000 € accordée au titre de volet emploi, à l'Association « GE PING PERCHE EMPLOI », à Saint-Jouin-de-Blavou (Orne) est portée à 48 000 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-125

sur la culture : éducation artistique et culturelle

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 81 750 € pour le dossier 11FEDUCARF « Education artistique et culturelle » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Education artistique et culturelle », un montant total de subventions de 81 750 €, conformément à l'annexe 1 ;
- d'approuver les règlements relatifs à l'organisation des appels à projets « Jumelages pour l'éducation artistique et culturelle » 2011-2012 et « Initiatives pour les pratiques des amateurs » 2011 joints en annexes 2 et 3 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-126

sur la culture : accès à la culture pour les publics empêchés

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer.

- le protocole de coopération Culture/Santé 2011-2014 entre l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale de Affaires Culturelles et le Conseil Régional de Basse-Normandie, joint en annexe 1 ;

- le protocole de coopération 2011-2014 en faveur du développement culturel en milieu pénitentiaire en Basse-Normandie entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires et la Région Basse-Normandie joint en annexe 2 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-127

sur la culture : développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 671 500 € pour le dossier 11FRESPARF « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture » ;

- sur l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée pour 2011, un montant de 30 000 € pour le dossier 11FFRESPAR « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture » ;

- d'attribuer :

- sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », un montant total de subvention de 671 500 €, conformément à l'annexe 1 ;

- sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre du programme « Développement des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », un montant total de subvention de 30 000 €, conformément à l'annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-128

sur la culture : création et diffusion artistiques et culturelles

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 2 672 579 € pour le dossier 11FCREDIFF « Création et diffusion artistiques et culturelles » ;

- sur l'APSUB « Culture » de 4 032 000 € votée pour 2011, un montant de 52 000 € au titre du dossier 11FCREDIFI « Création et diffusion artistiques et culturelles » ;

- d'attribuer :

- sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles », un montant total de subventions de 2 672 579 € conformément aux annexes 1 et 3 ;

- sur le chapitre 903 du Budget de la Région, au titre du programme « Création et diffusion artistiques et culturelles », un montant total de subventions de 52 000 €, conformément à l'annexe 2 ;

- de prévoir les modalités de paiements suivantes :

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération sur :

- * proposition du service technique de contrôle,

- * ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées (numéro et date des mandatements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé, selon le cas, par l'expert-comptable, le comptable public, le Maire ou le Président ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-129

sur la culture : coopération entre les deux Régions normandes

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB Culture de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 265 000 € pour le dossier 11FCOPBHNF «Coopération entre les deux Régions normandes » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme «Coopération entre les deux Régions normandes », une subvention de 265 000 €, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-130

sur la culture : animation des territoires

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 219 000 € pour le dossier 11FANIMTER « Animation des territoires » ;
- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Animation des territoires », un montant total de subventions de 219 000 € conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-131

sur la culture : valorisation et sauvegarde du patrimoine

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 346 000 € pour le dossier 11FVALPATF « Valorisation et sauvegarde du patrimoine » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Valorisation et sauvegarde du patrimoine », un montant total de subventions de 346 000 €, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-132

sur la culture : contribution au rayonnement de la Région

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, moins 2 abstentions (Corinne FERET, Marie-Jeanne GOBERT)

- d'affecter sur l'AESUB « Culture » de 14 986 841 € votée pour 2011, un montant de 332 900 € pour le dossier 11FRAYREGF « Contribution au rayonnement de la Région » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, au titre du programme « Contribution au rayonnement de la Région », un montant total de subventions de 332 900 €, conformément à l'annexe jointe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-133

sur l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Inventaire du Patrimoine Culturel » de 85 000 € votée en 2011, un montant de 17 500 € au titre du dossier 11YEINVPER « Inventaire architecture Parc du Perche » ;

- d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région, une subvention de 17 500 € au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Perche, au titre de l'inventaire architecture Parc du Perche ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Région Centre et le Parc Naturel Régional du Perche, la convention de partenariat scientifique et technique 2011-2014, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-134

sur les relations internationales

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, Mme BIHEL ne prenant pas part au vote pour le dossier relatif au CREAN,

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant global de subvention de 22 187 € réparti comme suit :

* à SENOIS

- 187 € en complément des 1 038 € accordés par délibération n° 10-829 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010, pour un échange de jeunes européens sur le thème de la protection de l'environnement,

- 4 000 € pour l'envoi de quatre SVE, Christophe BANNING, Pauline RENOUF, Constance LE MOUTON, Vanessa BEROT, sur présentation d'une attestation d'envoi,

* à la MJC Centre d'Animation Flers

- 500 € pour l'accueil d'un SVE Antal BARANY, sur présentation d'une attestation d'accueil,

* à l'Association AVRIL

- 2 000 €, pour l'envoi de deux SVE, Laëtitia FERNANDEZ et Marlène GARNIER, sur présentation d'une attestation d'envoi,

* au Comité Intercommunal de jumelage Cuverville-Démouville-Sannerville

- 500 €, pour l'accueil d'un SVE, Luisa EYMES, sur présentation d'une attestation d'envoi,

* au Comité de Jumelage Vire-Sâcele

- 3 000 € pour l'envoi de jeunes lycéens virois en Roumanie du 20 au 27 avril 2011,

* au CREAN

- 12 000 € au titre de son activité Europe Direct 2011 ;

- d'autoriser :

- le remboursement de 565 € à Muriel DAMECOUR, pour le frais médicaux et consulaires qu'elle a avancé pour l'obtention de son visa de travail en Chine,

- le paiement des différentes factures relatives aux dépenses d'organisation du séminaire d'information sur les marchés asiatiques à l'occasion du Festival de Film Asiatique de Deauville,

- le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-135

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat mixte Manche Numérique – étude théorique de couverture du territoire en services de téléphonie mobile 3G et accès à Internet

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale » de 4 119 799 €, votée pour 2011, un montant global de 6 263,17 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Couverture numérique totale du territoire » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 6 263,17 € au syndicat mixte Manche Numérique, pour la réalisation d'une étude théorique de couverture du territoire en services de téléphonie mobile 3G et accès à Internet ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-136

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Communauté d'agglomération Caen-la-Mer – réalisation de diagnostics énergétiques des établissements culturels et sportifs

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale » de 4 119 799 €, votée pour 2011, un montant global de 12 200 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Efficacité énergétique » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 12 200 € à la Communauté d'agglomération Caen-la-Mer, pour la réalisation de diagnostics énergétiques des établissements culturels et sportifs ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-137

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Perche – intégration des continuités écologiques dans les documents d’urbanisme, de l’échelle locale à l’échelle territoriale

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale » de 4 119 799 €, votée pour 2011, un montant global de 9 863,32 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Biodiversité ordinaire » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 9 863,32 € au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Perche, pour son projet d'intégration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme, de l'échelle locale à l'échelle territoriale ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-138

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Centre d’Initiation aux Energies Renouvelables (CIER) – animation d’un Espace Info-Energie 2010 – modification du montant attribué

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Subvention Globale » de 4 119 799 €, votée pour 2011, un montant global de 3 000 € au titre du dossier 11YAFEDERF « Subvention Globale FEDER Fonct AE » - sous-dossier « Energies renouvelables » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, un montant de 3 000 € au Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables pour l'animation d'un Espace Info-Energie 2010 ;

- de prévoir que des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal de la subvention accordée ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-139

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin – intégration des continuités écologiques dans les documents d’urbanisme, de l’échelle locale à l’échelle territoriale - avenant

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l’Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de modifier le plan de financement du budget prévisionnel comme suit :

DEPENSES TTC (€)		RESSOURCES (€)		
Etudes	118 996,02 €	FEDER	65 026,08 €	50%
Edition, communication	11 056,14 €	Etat (DIREN)	65 026,08 €	50%
TOTAL	130 052,16 €		130 052,16 €	100,00%

- d'autoriser le Président à signer :
 - l'avenant n° 1 à la convention de financement, joint en annexe,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-140

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – lancement d'un appel à projets « Investir pour le développement des territoires bas-normands »

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le lancement de l'appel à projets « Investir pour le développement des territoires bas-normands », joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-141

sur les affaires européennes et les relations internationales : subvention globale FEDER 2007/2013 – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Normandie-Maine – Contrat ATEnEE 2008-2010 - inéligible

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de rejeter la demande de subvention déposée par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, pour la mise en place d'un Contrat ATEnEE 2008-2010, au titre de la sous-mesure 4.1.1. « Efficacité énergétique » du FEDER pour la période de programmation 2007-2013, le projet ne répondant pas aux règles d'éligibilité du dispositif ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-142

sur la coopération décentralisée et les droits de l'homme

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

Au titre de la coopération décentralisée

- d'affecter sur l'AESUB « Coopération décentralisée » de 1 028 810 € votée pour 2011, les montants suivants :

- 24 500 € au titre du dossier 11YD-CD-F « Coop Déc - Divers AE »,
- 5 500 € au titre du dossier 11YDMACEDO « Coop Déc – Macédoine »,
- 4 000 € au titre du dossier 11YDMADA-F « Coop Déc – Madagascar » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région :

- un montant global de subventions de 34 000 € au titre de la coopération décentralisée, réparti conformément au tableau joint en annexe 1,

- 20 000 € à l'ORU-FOGAR – Organisation des Régions Unies, au titre de sa cotisation 2011 ;

- d'autoriser :

- les déplacements à Madagascar, en Macédoine, à Bruxelles, à Istanbul et Genève, au titre des coopérations régionales, de la présidence par la Région Basse-Normandie du Core-Group sécurité alimentaire de l'ORU-FOGAR et au titre de la participation de la Région aux travaux des institutions et réseaux européens et internationaux auxquels elle collabore,

- la prise en charge du déplacement, des frais d'hébergement et de restauration de deux représentants de la Région Atsinanana à Madagascar lors du cinquantenaire du CCFD sur la sécurité alimentaire le 26 mars 2011 à Caen, des Assises de la Coopération Décentralisée de la Commission Européenne et du Comité des Régions les 29 et 30 mars 2011 à Bruxelles et à l'occasion du Core-Group sécurité-alimentaire de l'ORU-FOGAR le 30 mars 2011 à Bruxelles,

- la signature d'un avenant à la convention avec l'Association Transmad afin de prolonger la durée du portage financier et administratif jusqu'au 31 mai 2011 au lieu du 7 mars 2011, de M. Sébastien WELSCH, représentant de la Région à Atsinanana à Madagascar ;

- de modifier la délibération n° 10-830 de la Commission Permanente du 19 novembre 2010 comme suit :

- la subvention de 2 500 € accordée à la Ville de Caen, pour l'appui à l'accueil de jeunes haïtiens en formation continue à Caen, est transférée à l'Association Normandie/Haïti ;

Au titre des droits de l'homme

- d'affecter sur l'AE « Droits de l'Homme » de 380 000 € votée pour 2011, les montants suivants :

- 5 000 € pour le dossier 11YD-DDH « Droits de l'homme, Autres AE »,
- 3 000 € pour le dossier 11YD-IDH « Institut Droits De L'homme » ;

- d'attribuer sur le chapitre 930 du Budget de la Région, au titre des Droits de l'Homme, un montant total de subventions de 8 000 € réparti conformément au tableau joint en annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-143

sur le tourisme : professionnalisation des acteurs du tourisme

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adhérer au Groupement d'Intérêt Economique (GIE) « ATOUT France », le renouvellement s'effectuant tous les ans ;

- de désaffecter sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du tourisme » de 980 000 € votée en 2011, un montant global de 3 000 € au titre du dossier 11TINGENIF « Renforcement de l'ingénierie », sous-dossier « FACIT » ;

- d'affecter :

- sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du Tourisme » de 980 000 € votée en 2011, un montant global de 326 030,07 € au titre du dossier 11TINGENIF « Renforcement de l'ingénierie » ventilé comme suit :

- . 314 059,39 € pour « l'Ingénierie Territoriale »,
 - . 9 184 € pour le « FACIT »,
 - . 2 786,68 € au GIE ATOUT France pour les « Etudes » ;

- sur l'AESUB « Professionnalisation des acteurs du Tourisme » de 980 000 € votée en 2011, un montant global de 35 000 € au titre du dossier 11TPROFESF « Accompagnement de la professionnalisation », un montant de 35 000 € pour les « Réseaux » ;

- d'attribuer, sur le chapitre 939, au titre du programme « Professionnalisation des acteurs du Tourisme », les subventions suivantes :

- 314 059,39 € au titre de « l'Ingénierie Territoriale » conformément à l'annexe 1,
- 4 784 € au titre du « FACIT », conformément à l'annexe 2,
- 4 400 € à l'Hôtel Montligeon – M. et Mme VALETTE, pour la réalisation d'une stratégie de développement de leur établissement,
- 2 786,68 € au GIE ATOUT France, au titre de la cotisation, en tant que membre associé pour 2011,
- 35 000 € à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011 du réseau « Bienvenue à la Ferme » sur la base d'une dépense subventionnable de 136 031 € ;

- de déroger à la règle d'antériorité de la décision de la Région afin de prendre en compte les dépenses à compter du 1^{er} janvier 2011, pour la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et pour les dossiers énoncés en annexes 1 et 2 ;

- d'annuler la subvention de 3 000 € attribuée par délibération n° 10-921 de la Commission Permanente du 17 décembre 2010, à l'Hôtel Le Montligeon – M. et Mme VALETTE ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-144

sur le tourisme : qualité dans le tourisme

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'APSUB « Qualité dans le Tourisme » de 2 450 000 € votée en 2011, un montant global de 5 817,67 € au titre du dossier 11TFILIERI « Développement des Filières Prioritaires », pour le « Tourisme de Découverte d'Entreprises »,

- sur l'APSUB « Qualité dans le Tourisme » de 2 450 000 € votée en 2011, un montant global de 320 000 € au titre du dossier 11TAREI « Aides aux Entreprises », pour les « Avances Remboursables »,

- sur l'AESUB « Qualité dans le Tourisme » de 310 000 € votée en 2011, un montant global de 58 000 € au titre du dossier 11TFILIERF « Développement des Filières Prioritaires » ventilé comme suit :

- . 30 000 € pour le « CLIC – Tourisme Découverte Entreprise »,
- . 28 000 € pour le « Cheval »,

- sur l'APCPER « Structuration offre qualité tourisme » de 500 000 € votée en 2008, un montant global de 15 500 €, au titre du dossier CP5T2240SI « Droit aux vacances pour tous » ;

• d'attribuer, au titre du programme « Qualité dans le Tourisme », les subventions suivantes :

*** sur le chapitre 909 du Budget de la Région**

en subvention :

- 5 817,67 € au titre du « Tourisme de Découverte d'Entreprises », conformément à l'annexe 1,

- 15 500 € au titre du « Tourisme et Handicap », conformément à l'annexe 2,

en avance remboursable :

- 200 000 € à SAS XP NORMANDIE, pour la création d'un lieu de visite touristique dédié à l'histoire de la Normandie, sur la base d'une dépense subventionnable de 1 211 129,64 € sous réserve acceptation prêt bancaire,

- 120 000 € à la SARL JEUNE France II, pour la construction d'une nouvelle vedette, sur la base d'une dépense subventionnable de 1 730 141 000 €,

*** sur le chapitre 939 du Budget de la Région**

- 30 000 € à l'Association Savoir-Faire et Découverte, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 68 780 €,

- 28 000 € à l'Association pour le Développement et le Rayonnement du Haras du Pin, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2011, sur la base d'une dépense subventionnable de 87 300 € ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision de la Région pour les dossiers suivants, afin de prendre en compte les dépenses à compter du :

- 6 décembre 2010 pour la SARL JEUNE France II,
- 1^{er} janvier 2011 pour l'EARL La Chèvre Rit, l'Association Savoir-Faire et Découverte et l'Association pour le Développement et le Rayonnement du Haras du Pin ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

** pour la SAS XP Normandie*

- 50 % à la signature de la convention,
- 50 % sur présentation des factures acquittées ou récapitulatif des dépenses visé par l'expert comptable de l'entreprise, équivalent au minimum à 30 % des dépenses prévues,

Les remboursements interviendront en 5 annuités constantes :

- 40 000 € au 1^{er} octobre 2013,
- 40 000 € au 1^{er} octobre 2014,
- 40 000 € au 1^{er} octobre 2015,
- 40 000 € au 1^{er} octobre 2016,
- 40 000 € au 1^{er} octobre 2017,

** pour la SARL JEUNE France II*

- 50 % à la signature de la convention,
- 50 % sur présentation des factures acquittées ou récapitulatif des dépenses visé par l'expert comptable de l'entreprise, équivalent au minimum à 30 % des dépenses prévues,

Les remboursements interviendront en 5 annuités constantes :

- 24 000 € au 1^{er} octobre 2012,
- 24 000 € au 1^{er} octobre 2013,
- 24 000 € au 1^{er} octobre 2014,
- 24 000 € au 1^{er} octobre 2015,
- 24 000 € au 1^{er} octobre 2016,

** pour les dossiers d'investissement :*

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, au prorata des dépenses réalisées, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s) ou sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses acquittées visé, selon le cas, par le Comptable, le Trésorier Payeur, le Maire ou le Président,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-145

sur le tourisme : 2011, anniversaire de la Normandie

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AECPER « Structuration offre qualité tourisme » de 900 000 € votée en 2008, les montants suivants :

- 7 000 € au titre du dossier CP5T2230SF « Littoral, espaces ruraux et arrières pays »,

- 7 000 € au titre du dossier CP5T2220SF « Parcours historique et tourisme de mémoire » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 200 000 € au titre du programme « Anniversaire Normandie 2011 », conformément à l'annexe 1,

- 14 000 € au titre du programme « Qualité dans le tourisme », conformément à l'annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-146

sur l'agriculture : installation et transmission agricole - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'AECPER « Installation CPER » de 5 000 000 € votée en 2008, un montant de 40 600 € au titre du dossier CP5D4310SF « Installation AE »,

- sur l'AESUB de 300 000 € votée en 2011, un montant global de 161 630 € au titre du dossier 11DAEINSTF « Installation et transmission AE » ventilé comme suit :

- . 105 350 € pour le contrat de transmission AE,
- . 56 280 € pour les autres actions en faveur de l'installation AE ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région :

- 31 600 € à l'Association de Promotion du Pays Saint Lois, pour l'installation d'agriculteurs dans le Pays Saint Lois, sur des activités de diversification, pour la période du 1^{er} février 2011 au 31 janvier 2013, sur la base d'une dépense subventionnable de 39 500 € TTC,

- 9 000 € à l'Association du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs, pour son projet territorial joint en annexes 2 et 2 bis, destiné à favoriser les installations en région d'Argentan, par le repérage et l'information des cédants, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, sur la base d'une dépense subventionnable de 24 604,13 € TTC,

- 15 960,60 € à l'Agence de Services et de Paiement, pour la prise en charge des frais de gestion des contrats de parrainage 2010, sur la base d'un montant forfaitaire de 266,01 € par contrat,

- 56 280 € à l'ADEAR du Calvados, pour son programme d'actions 2011 en faveur du développement d'une agriculture de proximité en Basse-Normandie, sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible fixée à 56 280 € TTC,

- un montant total de subventions de 16 147,47 € à divers bénéficiaires, au titre des contrats de parrainage, réparti conformément au tableau joint en annexe 1, ces crédits étant prélevés sur les reliquats de gestion disponibles à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

*pour les dossiers du Pays Saint-Lois et du PAPAO, les versements seront effectués dans les conditions suivantes :

- une avance représentant 50 % de l'aide accordée, sur demande écrite du bénéficiaire de l'aide,
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

*pour le dossier de l'ADEAR, les versements seront effectués dans les conditions suivantes :

- une avance représentant 50 % de l'aide accordée, après signature de la convention,
- une avance de 25 % de l'aide accordée, après présentation d'un 1^{er} bilan intermédiaire de l'action (situation au 31 juillet 2011),
- une avance de 25 % de l'aide accordée, après présentation d'un 2^{ème} bilan intermédiaire de l'action (situation au 31 octobre 2011) ;

• d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois, la convention jointe en annexe 3,

- avec l'Association Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs, la convention jointe en annexe 4,

- avec l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Calvados (ADEAR 14), la convention jointe en annexe 5,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-147

sur l'agriculture : réduction des coûts de production et autonomie des exploitations - investissement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APHCPER « Investissements collectifs CUMA » de 1 500 000 € votée en 2011, un montant de 350 000 € au titre du dossier 11DAPINSTI « Investissements collectifs CUMA » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, une subvention de 350 000 € à l'Agence de Services et de Paiement, au titre de l'aide aux investissements collectifs CUMA, pour la prise en charge des dossiers 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention relative à la gestion en paiement associé par l'ASP, du dispositif « Investissements collectifs CUMA », joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-148

sur l'agriculture : filières végétales - investissement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « PVE » de 1 500 000 € votée en 2008, un montant de 135 000 € au titre du dossier CP5D4120SI « PVE AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, une subvention de 135 000 € à l'Agence de Services et de Paiement, pour la prise en charge des dossiers 2011 d'aide aux investissements du Plan Végétal pour l'Environnement ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention relative à la gestion en paiement associé par l'ASP, du Plan Végétal Environnement au titre de l'année 2011, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-149

sur l'agriculture : filières animales - investissement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de désaffecter sur l'APCPER « PMBE » de 5 500 000 € votée en 2008, un montant de 513 973,55 € au titre du dossier CP5D4110SI « PMBE AP » ;

- d'affecter :

- sur l'APCPER « Appui aux filières » de 1 351 000 € votée en 2008, un montant global de 15 635,29 € au titre du dossier CP5D4220SI « Appui aux filières AP », pour l'Elevage bovin-ovin AP,

- sur l'APCPER « PMBE » de 5 500 000 € votée en 2008, un montant de 670 000 € au titre du dossier CP5D4110SI « PMBE AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 670 000 € à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), pour la prise en charge des dossiers 2011 pour le PMBE,

- 15 635,29 € à divers bénéficiaires, au titre des filières bovine et ovine, pour les dossiers d'investissements sanitaire et amélioration des conditions de travail en filières bovine et ovine, conformément aux montants d'aide individuelle présentés dans le tableau joint en annexe 1,

- d'attribuer à divers bénéficiaires, pour un montant total de 14 790,14 €, les 4 aides figurant dans le tableau joint en annexe 2, dans le cadre de l'enveloppe de 960 000 € attribuée à l'ASP pour la prise en charge des dossiers du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage, au titre de l'année 2010 ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes pour les dossiers de petits investissements d'amélioration en élevage :

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables conformément au tableau joint en annexe 1,

- des acomptes (pour les investissements) pourront être attribués en cours d'exécution de l'opération, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention relative à la gestion en paiement associé par l'ASP, du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage 2011, jointe en annexe 3,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-150

sur l'agriculture : filière équine – Recherche et Innovation

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Filière équine hors CPER 2011 » de 555 000 € votée en 2011, un montant global de 78 000 € au titre du dossier 11DAEINNOV ventilé comme suit :

- 78 000 € pour l'innovation et recherche AE ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, une subvention de 78 000 € à la régie du Laboratoire Départemental Frank Duncombe (Conseil Général du Calvados), pour la réalisation du projet ERVIP, sur la base d'une dépense subventionnable de 288 515 € HT ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec le Laboratoire Départemental Frank Duncombe, la convention jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-151

sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de modifier la délibération n° 10-701 de la Commission Permanente du 22 octobre 2010 comme suit :

- le montant de la dépense éligible de la subvention de 4 000 € attribuée à l'Association « Foire à l'Andouille de Vire et Produits du Terroir », pour son édition 2010, est ramené à **29 679,67 € TTC** au lieu de 31 180 € TTC ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec Stonyfield France et l'Institut de l'Elevage, la convention de partenariat relative au projet Reine Mathilde, jointe en annexe 1,

- avec l'Association « Foire à l'Andouille de Vire et Produits du Terroir », l'avenant n° 1 à la convention n° 2010-AGRI-113, joint en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-152

**sur l'agriculture : qualité et valorisation des productions – investissement –
investissements nécessaires à une démarche qualité**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 1 à la convention relative à la gestion en paiement associé par l'ASP, du dispositif « Investissements nécessaires à une démarche qualité », joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-153

sur l'agriculture : transformation des produits agricoles et de la mer - investissement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APCPER « Aides aux investissements IAA et transformation AP » de 9 000 000 € votée en 2008, un montant de 500 000 € au titre du dossier CP5D420SI « Aides aux investissements IAA et transformation AP »,

- sur l'APHCPER « Transformation fermière » de 500 000 € votée en 2011, un montant de 400 000 € au titre du dossier 11DAPTRAN « Transformation fermière »,

- sur l'APCPER « Aides aux investissements IAA et transformation AP » de 9 000 000 € votée en 2008, un montant de 9 957,75 € au titre du dossier CP5D420SI « Aides aux investissements IAA et transformation AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 900 000 € à l'ASP, pour la prise en charge des dossiers 2011, pour l'aide aux investissements de transformation à la ferme,

- 9 957,75 € à l'entreprise GMG SAS, pour son programme d'investissements « Amélioration des conditions d'abattage des saumons », sur la base d'un taux d'aide de 15 % et d'une dépense subventionnable fixée à 66 385 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes à l'entreprise GMG SAS :

- les aides régionales sont attribuées sur la base des montants subventionnables,

- des acomptes pourront être attribués en cours d'exécution des opérations, sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseur(s), au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées,

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense subventionnable, les participations de la Région seront réduites au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant n° 3 à la convention relative à la gestion en paiement associé par l'ASP, du dispositif « Investissements de transformation à la ferme », joint en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-154

sur les ressources marines : filière pêche - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Filière Pêche Hors CPER » de 250 000 €, votée en 2011, un montant global de 19 951 € au titre du dossier 11PECHEF « Filière Pêche HCPER AE », ventilé comme suit :

- 19 951 € pour « Promotion qualité valorisation des produits de la pêche AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget 2011 de la Région, les subventions suivantes :

- 15 000 € à la commune de Port-en-Bessin, pour l'organisation de « Le goût du large, fête de la coquille Saint-Jacques et des produits de la pêche, festival de chants de marins et forum des métiers de la pêche – édition 2011 », sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 41 000 € TTC,

- 4 951 € à la commune de Grandcamp-Maisy, pour l'organisation de « La Saint-Jacques en fête – édition 2011 », sur la base d'une dépense prévisionnelle éligible de 18 951,79 € TTC ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- une avance de 50 % sera versée sur demande écrite du bénéficiaire,
- le solde sur présentation du bilan technique et financier de l'action,
- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la commune de Port-en-Bessin-Huppain, la convention jointe en annexe 1,

- avec la commune de Grandcamp-Maisy, la convention jointe en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-155

sur les ressources marines : filière pêche - investissement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APCPER « Filière Pêche CPER » de 698 000 € votée en 2008, un montant global de 16 922,52 € au titre du dossier CP5P4510SI « Filière Pêche CPER AP » ventilé comme suit :

- 8 062,50 € pour « Aide à l'installation des jeunes pêcheurs AP »,
- 8 860,02 € pour « Aide aux investissements à bord des navires de pêche AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 08-625 du 11 juillet 2008, les subventions suivantes :

* au titre de la première installation des jeunes pêcheurs

- 8 062,50 € à M. Jean-Christian FRESIL, acquéreur du navire « Flibustier », soit 3,75 % de la dépense prévisionnelle de 215 000 € HT,

* au titre des investissements à bord des navires de pêche

- 5 299,37 € à M. Marc DAUBERT – Navire « SAINT-JEAN », pour les actions en faveur de la filière pêche CPER, soit 7,5 % de la dépense prévisionnelle de 70 658,27 € HT,

- 785,62 € à la Société Romain DAVODET/Pierre LEROY – Navire « ALIZE », pour les actions en faveur de la filière pêche CPER, soit 7,5 % de la dépense prévisionnelle de 10 475 € HT,

- 525 € à M. Laurent BLONDEL – Navire « NJORK » pour les actions en faveur de la filière pêche CPER, soit 7,5 % de la dépense prévisionnelle de 7 000 € HT,

- 2 250,03 € à la SARL Armement LE GAVROCHE – Navire « LE GAVROCHE » pour les actions en faveur de la filière pêche CPER, soit 5 % de la dépense prévisionnelle de 45 000,76 € HT ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

* Installation des jeunes pêcheurs

- la totalité de la subvention sera versée en une fois, sur production de l'acte d'acquisition du navire,

- dans le cas où le montant des dépenses réalisées serait inférieur à celui des dépenses prévisionnelles, la participation de la Région sera réduite au prorata,

* Investissement à bord des navires de pêche

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables ;

- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour le dossier de M. Laurent BLONDEL, pour le navire « NJORK » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la commune de Barneville-Carteret, l'avenant n°1 à la convention n° 2010-P 29 jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-156

sur les ressources marines : filière cultures marines - investissement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Filière Cultures Marines HCPER » de 120 000 €, votée en 2011, un montant global de 13 870,50 € au titre du dossier 11PCULMI « Filière Cultures Marines HCPER AP » ventilé comme suit :

- 13 870,50 € pour « Aide à l'investissement productif des ateliers individuels et collectifs conchylicole AP » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget 2011 de la Région, au titre des investissements productifs en aquaculture, conformément au règlement régional adopté en Commission Permanente par délibération n° 08-1042 du 19 décembre 2008, les subventions suivante :

- 8 620,50 € à M. Daniel SAINT-LO à Pirou (Manche), soit 15 % de la dépense prévisionnelle de 57 470 € HT, pour l'acquisition d'une calibreuse à huîtres,

- 5 250 € à M. Ludovic DOUESNARD à Géfosse Fontenay (Calvados), soit 15 % de la dépense prévisionnelle de 35 000 € HT, pour l'acquisition d'une cribleuse à eau ;

- de prévoir les modalités de paiement suivantes :

- les aides sont accordées sur la base des pourcentages et des montants subventionnables ;

- des acomptes pourront être versés sur présentation des factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- le solde sera versé sur présentation d'un état récapitulatif des dépenses certifiées acquittées (numéro et date des paiements) précisant la date, la nature, ainsi que le nom des prestataires, visé par l'expert comptable ou la personne qui en assure les fonctions, ainsi que les factures certifiées acquittées par le ou les fournisseurs ;

- dans le cas où le montant des dépenses réelles serait inférieur à celui de la dépense prévisionnelle, la participation de la Région sera réduite au prorata ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-157

sur les ressources marines : études et recherche - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Etudes et recherche hors CPER » de 510 000 € votée en 2011, un montant de 8 200 € au titre du dossier 11PETURECH « Etudes et recherche HCPER AE » ventilé comme suit :

- 8 200 € pour « Projets de Recherche AE » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 8 200 € à l'Université de Caen, pour le projet de Centre de Référence de l'Huître, sur la base d'une dépense prévisionnelle de 16 400 € HT ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec l'Université de Caen Basse-Normandie, la convention jointe en annexe 1,

- l'avenant n°1 modifiant les articles 4, 7 et 8 de la convention n° 2009-P-28, joint en annexe 2,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-158

sur le Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

• d'affecter :

- sur l'AECPER « Accompagner les mutations économiques » de 10 900 000 € votée pour 2008, un montant de 620 000 € au titre du dossier CP5J321 « Informer, Orienter, comp. Emplois et méti » ventilé comme suit :

- . 555 000 € pour l'ERREFOM,
- . 65 000 € pour le financement de la 6^{ème} édition de « Place aux Métiers »,

- sur l'AESUB « Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles » de 2 101 000 € votée pour 2011, un montant global de 600 052,12 € réparti comme suit :

- . 42 752,12 € au titre du dossier 11JPBP « Partenariat »,
- . 250 000 € au titre du dossier 11JPAIO « Accueil Information Orientation » (dont 235 000 € pour la 6^{ème} édition de Place aux Métiers et 15 000 € pour la Cité des Métiers de l'Orne),
- . 300 000 € au titre du dossier 11JPPRC « Point relais conseil pour le financement des Points Relais Conseil »,
- . 7 300 € au titre du dossier 11JPVAE « Validation des Acquis de l'Expérience », sous-dossier « VAE accompagnement » ;

• d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

** au titre du Contrat de Projet Etat/Région (CPER)*

- 555 000 € à l'ERREFOM, conformément à l'annexe 1,

** au titre du partenariat*

- 14 752,12 € à l'Association ALFAH,
- 15 000 € à l'Association « Les P'tits Plats dans les Grands »,

** au titre du programme Accueil Information Orientation*

- 15 000 € à la Cité des Métiers de l'Orne,

** au titre de la VAE :*

- 6 650 € aux organismes chargés de l'accompagnement, conformément à l'annexe 2,
- 650 € à l'organisme chargé de la formation 70 heures, conformément à l'annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention d'action avec l'AGEFIPH, pour le versement d'une subvention à la Région, conformément à l'annexe 4,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-159

sur la formation tout au long de la vie : apprentissage - fonctionnement

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Fonctionnement des CFA » de 35 257 000 € votée pour 2011, un montant de 43 628,47 € réparti comme suit :

- 31 927,47 € au titre du dossier 11JAIDEAPP « Aide aux apprentis », sous-dossier « Fonds social apprentis »,

- 11 701 € au titre du dossier 11JCFAPEDA « CFA – Aide pédagogique » ventilé comme suit :

- . 11 061 € sur le sous-dossier « Accompagnement public en difficulté »,
- . 640 € sur le sous-dossier « Accompagnement des CFA » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

** au titre du Fonds Social Apprentis*

- 31 927,47 €, conformément à l'annexe 1,

** au titre de l'aide pédagogique*

- 1 800 € à l'EPLEFPA de Coutances,

- 8 700 € à l'Association Régionale BTP CFA Basse-Normandie, pour le BTP CFA de l'Orne,

- 561 € à l'EPLEFPA « Les Champs de Tracy » de Vire,
- 640 € à l'Association « Audit et recherche en formation » ;

- d'autoriser le Président à signer :

- l'avenant à la convention quinquennale destiné à prendre en compte le changement de dénomination concernant l'Association ISERP, intitulée désormais Institut Régional des Services à la Personne (IRSAP), organisme gestionnaire du CFA IRSAP,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-160

**sur la formation tout au long de la vie : formation professionnelle continue –
fonctionnement – gestion de la rémunération des stagiaires**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Rémunération des stagiaires » de 15 602 500 € votée en 2011, un montant de 3 500 000 € au titre du dossier 11JAREM « Rémunération des stagiaires » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, une subvention de 3 500 000 € à l'Agence de Services et de Paiement (ASP), au titre de l'avenant à la convention 2011 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-161

**sur la formation tout au long de la vie : actions territorialisées en faveur des
demandeurs d'emploi – ELAN's**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 404 884,50 € au titre du dossier 11JFELANS « ElanS » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre des Espaces Locaux d'Activités Novatrices (ELAN's), une subvention de 404 884,50 € à divers organismes, conformément à l'annexe 2 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 3, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer :

- le protocole d'accord 2011/2014 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Caen, joint en annexe 1,

- le Pacte territorial d'insertion du département de la Manche 2011/2013, joint en annexe 4,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-162

**sur la formation tout au long de la vie : actions territorialisées en faveur des
demandeurs d'emploi**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe
BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand
DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne
GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique
LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE,
Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis
VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-
Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN
(pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique
LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril
2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 € votée pour 2011, un montant total de 38 600 € au titre du dossier 11JESP « Esp'OIR – Espaces d'orientation et d'intégration régionaux » ;
- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, une subvention de 38 600 € à l'Association Savoir Faire et Découverte, au titre des formations préparatoires ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-163

sur la formation tout au long de la vie : une formation, un emploi

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation des demandeurs d'emploi » de 22 460 000 €, votée pour 2011, un montant total de 12 895 € au titre du dossier 11JFOREM « Une formation un emploi » réparti comme suit :

- 2 695 € pour les financements des opérations individuelles,
- 10 200 € pour les primes à l'accompagnement spécifique ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme de formation « une formation – un emploi », les subventions suivantes :

- 2 695 €, conformément à l'annexe 1,
- 10 200 €, conformément à l'annexe 2 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 3, dans les conditions prévues au titre VI du Livre IX du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-164

**sur la formation tout au long de la vie : - Programme de Formations Générales
- Financements Individuels de Formation**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation professionnelle continue » de 3 819 000 € votée pour 2011, un montant de 470 113,50 € réparti comme suit :

- 464 000 € au titre du dossier 11JFPG « Programme de Formation Générale »,

- 6 113,50 € au titre du dossier 11JFINDIV « Financements individuels de formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 464 000 € au CNAM, au titre du programme de formation générale,

- 6 113,50 € au titre des financements individuels, conformément à l'annexe 1 ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe 2, dans les conditions prévues au titre VI du Livre IX du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-165

sur la formation tout au long de la vie : dépenses spécifiques FSE

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le montant final de l'intervention du FSE sur les opérations cofinancées en 2007 et 2008, conformément aux tableaux joints en annexes 1, 2, 3 et 4 ;

- de transférer les sous-réalisations constatées de :

- 377 171,32 € du Programme Chèque Formation 2008 (n° Présage 30769) vers le Programme Chèque Formation 2011 (n° Présage 31237),

- 56 412,61 € du Programme Ingénieurs Cadres 2008 (n° Présage 30772) vers le Programme Chèque Formation 2011 (n° Présage 31237) ;

- de modifier le plan de financement du Programme Chèque Formation 2011 (n° Présage 31237) en le portant à 8 867 167,86 €, financé à parts égales par la Région et le FSE à hauteur de 4 433 583,93 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-166

sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : « Aide au reclassement » « Formation des actifs et des salariés » - Animation

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, un montant de 2 514,04 € pour le programme « Aide au reclassement » au titre du sous-dossier 11JCTPCRP ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme « Aide au reclassement », les subventions suivantes :

- pour le dispositif des salariés licenciés, conformément à l'annexe jointe :

- . 1 572,45 € à l'Université Paris 8,
- . 892 € au Centre Orain Bonasso,
- . 49,59 € CFBP (Complément de subvention pour la prise en charge de la

TVA) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-167

sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : « Aide au reclassement » « Formation des actifs et des salariés » - coordination

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, un montant de 297 510 € au titre du dossier 11JCRTE « Formation des actifs » ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme « Création, Reprise, Transmission d'Entreprise », les subventions suivantes :

- 30 595 € à la Maison Familiale et Rurale d'Haleine,

- 144 440 € au Comité de Formation Agricole et Rurale du Calvados (CDFA),

- 23 250 € à l'Association de Formation et d'Information pour le Développement d'initiatives en milieu rural (AFIP) Normandie,

- 99 225 € à l'AFPA de Basse-Normandie ;

- de prendre en charge par l'intermédiaire de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), la rémunération et/ou la protection sociale des stagiaires, selon les caractéristiques des formations décrites en annexe1, dans les conditions prévues aux articles L6341-1 et suivants du Code du Travail ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-168

sur l'emploi et la formation dans les entreprises et les associations : « Aide au reclassement » « Formation des actifs et des salariés » - Animation

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Sonia de la PROVÔTÉ (pouvoir à Philippe AUGIER).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AE « Formation dans les entreprises et les associations » de 1 830 000 € votée en 2011, un montant de 21 932 € pour le programme « Aide aux organisations syndicales » au titre du sous-dossier 11JSYND ;

- d'attribuer sur le chapitre 931 du Budget de la Région, au titre du programme « Aide aux organisations syndicales », une subvention de 21 932 € à la CGT siégeant au CESER ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-169

sur le développement économique : aides aux entreprises

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter :

- sur l'APSUB « Soutien à l'investissement matériel des entreprises » de 15 710 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 300 000 € au titre du dossier 11CCREANI « Soutien à la création d'entreprises »,

- . 550 000 € au titre du dossier 11CINVINDI « Soutien à l'investissement industriel »,

- sur l'AESUB « Soutien à l'investissement immatériel des entreprises » de 3 842 000 € votée en 2011, un montant de 4 000 € au titre du dossier 11CEXPORF « Soutien à l'export » ;

- d'attribuer les aides suivantes :

*** sur le chapitre 909 du Budget de la Région**

- 300 000 € en subvention, pour 3 bénéficiaires, au titre de la PRCE, conformément à l'annexe 1,

- 300 000 € en avance remboursable, pour 2 bénéficiaires, au titre de l'ARE, conformément à l'annexe 2 et 2 bis,

- 250 000 € en subvention à la SCA COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS, au titre des Grands Projets investissement,

*** sur le chapitre 939 du Budget de la Région**

- 4 000 € en subvention au Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, conformément à l'annexe 4 ;

- d'accorder au titre du fonds de garantie Basse-Normandie, les garanties sollicitées sur le prêt des entreprises figurant en annexe 3 ;

- de modifier la délibération n° 11-67 de la Commission Permanente du 28 janvier 2011 comme suit :

- les 2 subventions de 875 000 € et 125 000 € initialement attribuées à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Basse-Normandie, sont transférées à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région de Basse-Normandie ; cette dernière ayant changé d'appellation ;

- de rejeter la demande de PRCE présentée par la SAS MTS à Chanu, conformément à l'annexe 1 ;

- d'autoriser le Président :

- à souscrire 30 000 parts d'une valeur nominale de 100 €, soit pour un montant de 3 000 000 € au FCPR Reprendre & Développer 2,

- à renforcer la participation de la Région dans le capital de Normandie Capital Investissement, en souscrivant 23 622 actions de 12,70 € chacune, soit une augmentation de capital d'un montant de 299 999,40 €,

- à prévoir que des appels de fonds pourront être effectués en cours d'exécution de l'opération dans la limite d'un montant maximal de la prise de participation approuvée,

- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-169 BIS

**sur le développement économique : aides aux entreprises – SAS PLYSOROL
INTERNATIONAL à Lisieux (Calvados)**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Soutien à l'investissement matériel des entreprises » de 15 710 000 € votée en 2011, un montant de 500 000 € au titre du dossier 11CINVINDI « Soutien à l'investissement industriel »,

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, une avance remboursable de 500 000 € à la SAS PLYSOROL INTERNATIONAL à Lisieux (Calvados) ;

- de prévoir :

* les modalités de paiement suivantes :

- production des devis pour la totalité des investissements
- production de l'engagement financier du Conseil Général du Calvados

* l'échéancier de remboursement suivant :

- 1^{ère} échéance : 1^{er} mai 2013, pour un montant de 170 000 €,
- 2^{ème} échéance : 1^{er} mai 2014, pour un montant de 170 000 €,
- 3^{ème} échéance : 1^{er} mai 2015, pour un montant de 160 000 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-170

**sur le développement économique : bassins en difficulté – Fonds de renouvellement
immobilier – Communauté de Communes du Pays de Camembert**

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil
Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-
Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne
FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël
MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-
Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale
CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-
Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN
(pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ,
Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia
de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril
2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'APSUB « Soutien à l'investissement matériel » de 15 710 000 € votée en 2011, un montant de 43 965,93 € au titre du dossier 11CBASSINI « Bassins en difficulté » ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du Budget de la Région, au titre du fonds de renouvellement immobilier, une subvention de 43 965,93 € à la Communauté de Communes du Pays de Camembert, pour le soutien à la création d'un atelier relais à Vimoutiers, soit 13,32 % d'une dépense éligible hors taxes de 329 989,81 € ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-171

sur le développement économique : organisation d'un séminaire d'information sur les marchés asiatiques à l'occasion du Festival du Film Asiatique de Deauville

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Jean-Pierre GODEFROY, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- de prendre en charge aux frais réels les dépenses liées à l'organisation d'un séminaire d'information sur les marchés asiatiques à l'occasion du Festival du Film Asiatique de Deauville, dans la limite d'un montant maximal de 24 301,06 € TTC, conformément à l'annexe jointe en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-172

sur la recherche et l'innovation : Fonds Régional de Recherche et d'Innovation

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur :

- sur l'APSUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 3 620 000 €, votée en 2011, un montant de 5 220 € au titre du dossier 11RPIOSEOI « Soutien à la recherche privée » ;

- sur l'AESUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 10 651 846 € votée en 2011, les montants suivants :

- . 10 100 € au titre du dossier 11RDIFFUF « Soutien à la diffusion de la culture scientifique et valorisation des recherches »,

- . 84 780 € au titre du dossier 11RPIOSEOF « Soutien à la recherche privée » ;

- d'attribuer les aides suivantes :

*** sur le chapitre 909 du budget de la Région**

- 5 220 € à deux entreprises, conformément au tableau joint en annexe 2,

*** sur le chapitre 939 du budget de la Région**

- 8 100 € à l'Université de Caen Basse-Normandie, pour l'organisation des colloques, conformément à l'annexe 1,

- 2 000 € à la Société Chimique de France, pour l'organisation du colloque intitulé « AIC-2011-Normandie – année internationale de la Chimie »,

- 84 780 € à 2 entreprises, conformément à l'annexe 2 ;

- d'accorder un délai d'un mois aux bénéficiaires à compter de l'envoi des projets de conventions pour le retour de celles-ci dûment signées, faute de quoi les aides accordées seront annulées de plein droit ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-173

sur la recherche et l'innovation : Fonds Régional de Recherche et d'Innovation – soutien à l'accompagnement des PME bas-normandes au « Salon du Bourget 2011 » par l'Association Normandie AeroEspace (NAE)

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 10 651 846 € votée en 2011, un montant de 8 979,01 € au titre du dossier 11RMODECF « Modernisation sectorielle (filieres) » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, une subvention de 8 979,01 € à l'Association Normandie AeroEspace, pour le soutien à l'accompagnement des PME bas-normandes au « Salon du Bourget 2011 », dans la limite de 3,56 % du budget hors taxes ;

- de prévoir la modalité de paiement suivante : des acomptes pourront être attribués au cours d'exécution des opérations sur présentation des factures et justificatifs certifiés acquittés, au prorata des dépenses réalisées, dans la limite du montant maximal des subventions accordées ;

- de déroger au principe d'antériorité de la décision du Conseil Régional, pour ce dossier ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et conventions utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
de la COMMISSION PERMANENTE
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-174

sur l'économie sociale et solidaire : structuration du champ de l'ESS – aides aux entreprises sociales – divers et exceptionnel

Réunion du VENDREDI 25 FEVRIER 2011

Réunie le vendredi 25 février 2011, à partir de 14 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Annie BIHEL, Philippe BONNEAU, Joël BRUNEAU, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Dominique LEFRANÇOIS, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Gaëlle PIOLINE, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN.

Sont excusés :

Annie ANNE, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Pascale CAUCHY (pouvoir à Elise LOWY), Jean CHATELAIS, François DIGARD (pouvoir à Jean-Louis VALENTIN), François DUFOUR (pouvoir à Sylvie ERRARD), Sophie GAUGAIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Véronique LOUWAGIE (pouvoir à Dominique LEFRANÇOIS), Pierre MOURARET, Sonia de la PROVÔTÉ, Laurent SODINI (pouvoir à Laurent BEAUVAIS), Yanic SOUBIEN (pouvoir à Mickaël MARIE).

**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE
BASSE-NORMANDIE,**

Agissant en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Régional le 16 avril 2010,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'affecter sur l'AESUB « Economie sociale et solidaire » de 1 170 000 € votée en 2011, les montants suivants :

- 180 000 € au titre du dossier 11CHAMPESS « Structuration du champ de l'économie sociale et solidaire AE », pour le « Soutien aux acteurs de l'ESS F »,

- 12 000 € au titre du dossier 11CENTRSOF « Aides aux entreprises sociales AE », pour « Divers ESS fonctionnement » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du Budget de la Région, les subventions suivantes :

- 50 000 € à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), pour son action 2011 en Basse-Normandie, en tant qu'acteur de la finance solidaire et de la création d'entreprise,

- 50 000 € à l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire (ARDES), pour son action 2011 en Basse-Normandie, au titre du soutien de la Région à la structuration des acteurs de l'économie sociale et solidaire,

- 80 000 € à l'Association Basse-Normandie Active, pour son action 2011 en Basse-Normandie, au titre du soutien de la Région à la structuration des acteurs de l'économie sociale et solidaire, du soutien de la Région à la structuration financière des projets collectifs,

- 12 000 € à titre exceptionnel, à la société coopérative à responsabilité limitée HIPPO FACTO, pour la consolidation de son action ; la subvention sera versée en une seule fois, sur demande du bénéficiaire et sur production :

- . du budget réalisé 2010 ou compte de résultat 2010, daté et signé par le gérant ou le comptable d'HIPPO FACTO,
- . du budget prévisionnel 2011 ou compte d'exploitation prévisionnel 2011, daté et signé par le gérant ou le comptable d'HIPPO FACTO ;

- d'annuler la subvention de 4 700 € attribuée par délibération n° 10-592 de la Commission Permanente du 24 septembre 2010, à la SCOP HIPPO FACTO ;

- de modifier les modalités d'attribution de la subvention de 15 000 € attribuée à la SARL « Rénovation Qualité Service » de la délibération n° 10-147 de la Commission Permanente en date du 5 mars 2010 comme suit :

- le montant global du programme d'investissement est de 67 690 €,
- la part régionale dans le financement du programme d'investissement est de 22,16 %,
- le délai de réalisation du programme d'investissement est de 18 mois à compter du 5 mars 2010 ;

- de déroger à la règle selon laquelle la décision régionale doit être antérieure au démarrage de l'opération ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR